

ACCUEIL DES ELEVES A COMPTER DU 12 MAI 2020
(SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS SELON L'EVOLUTION DES EFFECTIFS)

HORAIRES

-inchangés : de 8h30 avec accueil dès 8h20 - 12h00
de 13h30 avec accueil dès 13h20 -
16h00

ACCUEIL ET SORTIES

POUR LES ELEVES DE MATERNELLE

L'accueil se fera sur le trottoir côté mairie avant la montée en respectant la signalétique au sol. Deux personnels (une enseignante et une ATSEM) de l'école seront à la porte, iront chercher l'élève au niveau du trottoir et contrôleront l'inscription.

Pour la sortie, les élèves seront confiés aux parents au niveau du trottoir en fonction des arrivées, un par un.

POUR LES PRIMAIRES

L'accueil et la sortie se feront au niveau de la grille en face de la boulangerie en respectant la signalétique au sol, un par un.

La directrice sera à la grille, contrôlera l'inscription et enverra l'élève dans la classe. Pour la sortie, les élèves sortiront au fur et à mesure de l'arrivée des parents, chacun leur tour ou gagneront la salle des fêtes pour manger à la cantine.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES GROUPES

CM1 CM2 (8 élèves)

CE2 CM1 (9 élèves)

CP CE1 (11 élèves)

GS MS (5 élèves)

MS PS (6 élèves)

Nous savons déjà que ces groupes évolueront dès la semaine du 18 mai car les parents nous ont prévenus de la reprise de leur(s) enfant(s). Cette organisation nous évitera de modifier cette mise en place pendant quelques semaines.

Chaque groupe sera encadré par une enseignante, avec en supplément, une AESH si l'enfant est présent ou une ATSEM en maternelle.

Un roulement d'enseignantes sans groupes les prendra en charge à des horaires bien définis afin que toutes les enseignantes puissent assurer le travail en distanciel. Le distanciel pourra être aussi assuré par le personnel enseignant en télétravail.

Cette organisation sera clairement établie lors de la pré-rentrée.

*matériel scolaire : en primaire, les élèves arriveront le jour de la reprise avec leur cartable et toutes leurs affaires qui resteront à l'école jusqu'aux vacances. Le goûter du matin et la bouteille d'eau seront mis dans un sac à part. Une heure d'activité sportive quotidienne est recommandée : il faudra veiller à ce que l'enfant ait une tenue adaptée. En maternelle, le goûter du matin, la bouteille d'eau, la tétine, le doudou...seront mis dans leur sac. Pour les élèves de Mme Prouvost, le goûter ne sera plus fourni.

HORAIRES DES RECREATIONS matin : de 10h à 11h, à raison de 20min par groupe successivement en primaire de 10h à 11h, à raison de 30min par groupe successivement en maternelle après-midi : de 14h45 à 15h15 à raison de 10min par groupe successivement en primaire de 14h30 à 15h30 à raison de 30min par groupe successivement en maternelle.

PROTOCOLE SANITAIRE

*L'accès aux sanitaires se fera par groupe et les élèves iront chacun leur tour : condamnation d'un urinoir sur deux, d'un robinet sur deux, lavage des mains plusieurs fois à l'accueil, avant et après la récréation, à la sortie, avant et après la cantine à l'eau et au savon. Du gel hydroalcoolique sera à disposition mais ne sera que peu utilisé car très agressif.

• Dans les classes, une table sur deux sera condamnée (croix en scotch de couleur) et une chaise sur deux sera enlevée. La distanciation sociale sera respectée (1m entre chaque table) . Un sens de circulation sera établi dans chaque classe (marquage au sol)

• nettoyage des locaux : les tables, chaises, interrupteurs, poignées de portes, lavabos, cuvettes des toilettes seront désinfectées deux fois par jour et le sol sera lavé une fois par jour, voire deux si nécessité.

Le bus sera désinfecté à chaque nouvelle montée/descente denfants .

PERISCOLAIRE

*cantine : l'accueil des enfants se faisant dans la salle des fêtes, la distanciation sociale sera respectée (espacement des tables). La municipalité néanmoins réajustera l'accueil chaque semaine.

NB : lavage des mains avant la cantine sous la surveillance des enseignants

lavage des mains après la cantine sous la surveillance des agents territoriaux

*garderie : Les horaires restent inchangés. Ceffectif ne pourra pas dépasser 18 élèves (un seul local à disposition Comme pour la cantine, la municipalité réajustera chaque semaine et laissera la priorité aux enfants des personnels soignants et indispensables à la gestion de la crise,des parents qui travaillent tous les deux.

*transport communal : une place sur deux donc 7 places au maximum.

La cantine, la garderie et le ramassage scolaire se feront sur inscription préalable exclusivement par mail à l'adresse : commune.helfaut@wanadoo.fr . Les parents devront donc prévenir à l'avance, au plus tard le jeudi 12h00 pour la semaine suivante si l'enfant :

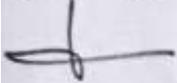
- mange à la cantine: préciser le(s) jour(s)

- va en garderie : préciser le(s) jour(s) et matin/après-midi ou les deux - prend le bus.

Pour le bus, il sera limité à 7 places. Si ce nombre est atteint, un deuxième passage sera réalisé, avec retard. Il est donc recommandé d'éviter si possible le transport scolaire. Les coûts de la cantine et de la garderie restent inchangés. Le repas est fourni par la Commune. Afin d'éviter la manipulation de ticket, une facturation sera établie à l'issue de l'année scolaire.

pris connaissance lors du Conseil d'école exceptionnel
du jeudi 7 mai 2020 à 16H30

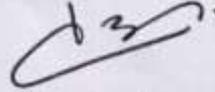
M. le Maire



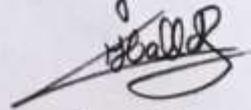
M. Ansel, adjoint
aux affaires scolaires



Mme Bedague
IDEN



Mme HALLOT
enseignante



Mme Leblond,
déléguée de parents
d'élèves



Mme Duhamel,
déléguée de parents
d'élèves



Mme Ducrocq,
directrice

